



Décision relative à la demande d'ajout de nouveaux noms commerciaux d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu les demandes d'ajouts de nouveaux noms commerciaux à la matière fertilisante **FREE PK***

de la société **GAÏAGO SAS**

enregistrées sous les **n°2023-0638 et 2023-0639**

*La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.*

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Les nouveaux noms commerciaux ajoutés par la présente décision sont les noms **MINELIB** et **MINEROSOIL**.*



Informations générales

Noms du produit	FREE PK MINELIB MINEROSOIL
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	GAÏAGO SAS 2 rue des Mauriers 35400 SAINT-MALO France
Classe - Type	Préparation bactérienne – Solution aqueuse de <i>Bacillus mucilaginosus</i> souche Bac 10
Etat physique	Solution
Numéro d'intrant	998-2017.01
Numéro d'AMM	1170409

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le 22/02/2023

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

 D7F05C1BB83743A...